

PROCÈS-VERBAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE**

Le 11 septembre 2020, 13 h 30
Réunion par vidéoconférence

Présences :

Sylvie Arseneau (Sciences de l'éducation)
Andrea Cabajsky (Arts et sc. sociales : sciences
humaines, langues, linguistique et littérature)
Étienne Dako (Sc. des aliments, de nutrition et
d'études familiales)
Hesamoddin S. Esfahani (Arts et sc. sociales :
sciences sociales)
Caitlin Furlong (étudiante)
Habib Hamam (Ingénierie)
Étienne Hébert Chatelain (Sciences)
Penelopia Iancu (Travail social)
Érik Labelle Eastaugh (Droit)
Simon Lamarre (Sciences)
Francis LeBlanc (Président)
Michel Léger (Sciences de l'éducation)
Nabil Nahas (Administration)
Samantha Pelletier (étudiante)
Monique Richard (Arts et sc. sociales :
beaux-arts)
Annie Roy-Charland (Psychologie)
Marie-Hélène Thibault (Shippagan)
François Vigneau (Vice-doyen)
Stephen Wyatt (Edmundston)
Selma Zaiane-Ghalia (Kinésiologie et loisir)

Absences :

À déterminer (Administration)
Anik Dubé (Science infirmière)
Benoit Landry (Ingénierie)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 34. Le doyen souhaite la bienvenue aux membres et ceux-ci se présentent à tour de rôle.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-01-CFESR-200911 : Habib Hamam, appuyé par Étienne Dako, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 MAI 2020

R-02-CFESR-200911 : Hesamoddin S. Esfahani, appuyé par Habib Hamam, propose que le procès-verbal de la réunion du 20 mai 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE
5 abstentions

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 MAI 2020

[4.1] Professeure associée

La recommandation a été acheminée au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et le renouvellement du statut de la professeure associée a été confirmé.

[4.2] Clinicienne associée

La décision a été acheminée à la clinicienne associée.

[5.1.1] Modification du programme de maîtrise en administration des affaires – M.B.A.

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

[5.1.2] Modification du programme de maîtrise en administration des affaires – M.B.A. – régime coopératif

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

[5.1.3] Modification du programme de maîtrise en administration des affaires – M.B.A. (pour les candidates et candidats ayant une expérience pertinente de travail)

Les documents ont été acheminés au Comité des programmes.

[5.2.1] Modification du programme de maîtrise en science infirmière

Les commentaires ont été transmis à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires et la FESR est en attente d'une rétroaction.

[5.2.2] Modification du programme de maîtrise en science infirmière – infirmière ou infirmier praticien

Les commentaires ont été transmis à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires et la FESR est en attente d'une rétroaction.

[10.] Report de financement

Un courriel a été envoyé aux détentrices et aux détenteurs de subvention interne de la FESR le 7 juillet dernier. Les titulaires d'une subvention interne ont obtenu une prolongation automatique d'une année de la période d'utilisation des fonds. Aussi, les titulaires d'une subvention dans le cadre du programme d'aide à la diffusion 2020-2021 ont été informés que si leur activité a été annulée en raison de la pandémie, celle-ci peut être remplacée par une autre avec l'approbation de la FESR.

4. FORMATION DES COMITÉS PERMANENTS ET SPÉCIAUX DE LA FESR

Les représentantes étudiantes ne seront pas nommées aux comités de la FESR durant cette séance. Lors de l'assemblée générale de l'Association des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs du campus universitaire de Moncton (AÉÉCSUM) à la fin septembre, les représentantes étudiantes seront renouvelées ou remplacées.

Comités permanents

Comité des programmes de cycles supérieurs (CPS)

Mandat : deux ans

- | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------|
| 1) Vice-rectrice adjointe à l'enseignement
et aux affaires professorales | Elizabeth Dawes (invitée) | |
| 2) Doyen de la FESR | Francis LeBlanc (d'office) | |
| 3) Vice-doyen de la FESR | François Vigneau (d'office) | |
| 4) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines) | Penelope Iancu | (1/2) |
| 5) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées) | Étienne Hébert Chatelain | (2/2) |
| 6) Conseil FESR | Hesamoddin S. Esfahani | (2/2) |
| 7) Registrariat | Stéphanie Wheaton (invitée) | |

Mandat : un an

- | | | |
|---------------------------------------|-----------------|-------|
| 8) Étudiante/étudiant membre du CFESR | Caitlin Furlong | (1/1) |
|---------------------------------------|-----------------|-------|

Comité d'étude et de révision

Mandat : deux ans

- | | | |
|------------------------------------------------|-----------------------------|-------|
| 1) Décanat de la FESR | François Vigneau (d'office) | |
| 2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines) | Andrea Cabajsky | (1/2) |
| 3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées) | Benoit Landry | (2/2) |
| 4) Conseil FESR | Anik Dubé | (2/2) |

Comité de nomination des membres associés et de reconnaissance des groupes de recherche

Mandat : deux ans

- | | | |
|------------------------------------------------|-----------------------------|-------|
| 1) Décanat de la FESR | François Vigneau (d'office) | |
| 2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines) | Monique Richard | (1/2) |
| 3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées) | Simon Lamarre | (1/2) |

Comité de nomination des membres de l'Assemblée de la FESR

Mandat : deux ans

- | | | |
|------------------------------------------------|-----------------------------|-------|
| 1) Décanat de la FESR | François Vigneau (d'office) | |
| 2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines) | Hesamoddin S. Esfahani | (1/2) |
| 3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées) | Étienne Hébert Chatelain | (2/2) |

Comité des bourses de cycles supérieurs

Mandat : deux ans

- | | | |
|------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--|
| 1) Décanat de la FESR | François Vigneau (d'office) | |
| 2) Responsable du Service des bourses
et de l'aide financière | Renée Savoie-Power (d'office) | |
| 3) ALI - CRSNG | Michelle Nowlan (d'office) | |

4) Conseil FESR (Administration)	Nabil Nahas	(1/2)
5) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Penelopia Iancu	(1/2)
6) Conseil FESR (Éducation)	Sylvie Arseneau	(1/2)
7) Conseil FESR (Sciences)	Marie-Hélène Thibault	(1/2)
8) Conseil FESR (Sciences appliquées)	Benoit Landry	(2/2)
9) Conseil FESR (Sciences de la santé)	Annie Roy-Charland	(1/2)

Comité de sélection – Meilleure thèse : Prix Vo-Van

Mandat : deux ans

1) Décanat de la FESR	François Vigneau (d'office)	
2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Hesamoddin S. Esfahani	(1/2)
3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées)	Étienne Dako	(1/2)
4) Conseil FESR	Andrea Cabajsky	(1/2)

Mandat : un an

5) Étudiante ou étudiant de cycle supérieur	Samantha Langis	(1/1)
---------------------------------------------	-----------------	-------

Comité de sélection – Meilleure publication : Prix du Recteur

Mandat : deux ans

1) Décanat de la FESR	François Vigneau (d'office)	
2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Anik Dubé	(1/2)
3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées)	Stephen Wyatt	(1/2)
4) Conseil FESR	Annie Roy-Charland	(2/2)

Mandat : un an

5) Étudiante ou étudiant de cycle supérieur	Samantha Langis	(1/1)
---------------------------------------------	-----------------	-------

Comité de sélection des subventions pour fin de diffusion et intercampus

Mandat : deux ans

1) Décanat de la FESR	Francis LeBlanc (d'office)	
2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Michel Léger	(1/2)
3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées)	Stephen Wyatt	(1/2)
4) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Anik Dubé	(2/2)
5) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées)	Étienne Dako	(1/2)

Comité de mise en œuvre de l'article 24.18.02 – Reconnaissance d'un organisme subventionnaire aux fins d'un dégrèvement automatique pour la recherche

Mandat : deux ans

1) Décanat de la FESR	Francis LeBlanc (d'office)	
2) Conseil FESR (Arts/Sciences humaines)	Michel Léger	(1/2)
3) Conseil FESR (Sciences/Sciences appliquées)	Habib Hamam	(2/2)
4) Conseil FESR	Stephen Wyatt	(2/2)

Comité d'appel de nomination des membres de l'Assemblée de la FESR

Mandat : un an

1) Décanat de la FESR	Francis LeBlanc (d'office)	
2) Conseil FESR	Simon Lamarre	(1/1)
3) Conseil FESR	Penelopia Iancu	(1/1)

Comité de sélection de la Médaille du Gouverneur général du Canada***Mandat : deux ans***

1) Décanat de la FESR	Francis LeBlanc (d'office)	
2) Conseil FESR	Michel Léger	(1/2)
3) Conseil FESR	Annie Roy-Charland	(2/2)

Comité de sélection du Prix d'excellence en recherche Donald-J.-Savoie***Mandat : deux ans***

1) Décanat de la FESR	Francis LeBlanc (d'office)	
2) Conseil FESR	Stephen Wyatt	(2/2)
3) Conseil FESR	Monique Richard	(1/2)
4) Conseil FESR	Marie-Hélène Thibault	(2/2)
5) Étudiante ou étudiant de cycle supérieur	À déterminer	(1/1)

Comités spéciaux***Comité spécial sur les procédures d'évaluation des concours internes de financement et crédits de dégrèvement******Mandat : 1 an***

1) Décanat de la FESR	Francis LeBlanc (d'office)	
2) Conseil de la FESR	Étienne Hébert Chatelain	(1/1)
3) Conseil de la FESR	Selma Zaiane-Ghalia	(1/1)
4) Conseil de la FESR	Simon Lamarre	(1/1)
5) Conseil de la FESR	Marie-Hélène Thibault	(1/1)
6) Conseil de la FESR	Penelopia Iancu	(1/1)

Certains membres se questionnent à savoir si le Comité de sélection des bourses de recherche de premier cycle du CRSNG devrait devenir un comité du Conseil de la FESR ou garder le statut actuel. Ce comité est formé de représentantes et représentants de chaque département relevant du CRSNG. Aussi, le critère de sélection est basé sur la moyenne. Est-ce qu'on veut revoir les critères de sélection? Ce point sera discuté à la prochaine réunion du Conseil.

5. PRIX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE DONALD-J.-SAVOIE

L'Université de Moncton a créé le Prix d'excellence en recherche Donald-J.-Savoie à la suite de dons de monsieur Donald J. Savoie et de l'Institut Donald-J.-Savoie. Ce prix est accompagné d'une subvention de recherche de 10 000 \$. Trois dossiers ont été reçus à la suite d'un appel aux candidatures. Deux des trois dossiers ont retenu l'attention du comité. Après évaluation de ces dossiers, le comité de sélection recommande d'accorder le prix à la candidature pour laquelle le dossier est de qualité irréprochable et les lettres d'appui étaient les plus élogieuses.

Une discussion suit. Les membres demandent au doyen d'apporter quelques modifications à la lettre de recommandation qui sera envoyée au VRER. Le doyen encouragera la personne classée en deuxième place à resoumettre sa candidature au prochain concours.

R-03-CFESR-200911 : Simon Lamarre, appuyé par Étienne Dako, propose que le Prix d'excellence en recherche Donald-J.-Savoie 2020-2021 soit accordé au professeur Jean Saint-Aubin de l'École de psychologie.

ADOPTÉE
1 abstention

6. SOUTENANCE DE THÈSE SUR LE CAMPUS (ANNIE ROY-CHARLAND)

Le doyen a envoyé aux membres un document qui est en préparation par le bureau de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales quant aux activités en présentiel au campus de Moncton à l'automne 2020. Les démarches seront mises en place prochainement afin d'accommoder les étudiantes et étudiants qui désirent soutenir leur thèse en présentiel sur le campus de Moncton.

7. ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE CYCLES SUPÉRIEURS (ÉTIENNE HÉBERT CHATELAIN)

Un membre demande qu'un protocole soit mise en place afin de permettre aux étudiantes et étudiants de cycles supérieurs de pouvoir accéder à la bibliothèque (ex. livres, salles d'étude, etc.).

Les bibliothèques de la province incluant celles des campus d'Edmundston et de Shippagan sont actuellement ouvertes. Le doyen informe le Conseil que la Bibliothèque Champlain doit bientôt établir son plan opérationnel en vue de sa réouverture. Le doyen discutera de ce point avec la bibliothécaire en chef.

8. INFORMATIONS

Aucun point n'est soulevé.

9. AUTRES

Aucun point n'est soulevé.

10. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 10.

Préparé par Natalie C. Boudreau
Secrétaire de la réunion